

Chers collègues,

Tout d'abord, je tiens à remercier :

- le legta de Challuy et son Proviseur, Monsieur Guiberteau pour son accueil et pour la mise à disposition de toutes ces installations pour cette journée importante.
- les Chefs d'Etablissement, Présidents des AS qui sont venus nous apporter leur soutien.
- et bien sûr les collègues venus de toute la Nièvre.

Cette année scolaire démarre par une bien mauvaise nouvelle puisque nous venons d'apprendre le décès de Fabrice BERTRAND, Inspecteur Pédagogique Régional qui menait depuis deux ans, un dur combat contre la maladie.

Ses obsèques ont lieu aujourd'hui et certains de nos collègues ce sont rendus à Dijon pour nous représenter.

Cette AG de rentrée va nous permettre de lancer l'année UNSS, avec l'espoir de conserver notre 13<sup>e</sup> place au niveau national ...loin devant les autres départements de Bourgogne (qui sont respectivement 43<sup>ème</sup> pour le 71, 70<sup>ème</sup> pour le 89 et 73<sup>ème</sup> pour le 21) !

Même si nous sommes les plus petits, nous sommes toujours fiers d'exhiber nos bons chiffres comme par exemple notre pourcentage de licenciés qui montre que 31% de nos élèves viennent à l'AS contre 26% au niveau de l'académie (12<sup>e</sup>).

Cette année, nous avons adopté une nouvelle formule pour cette journée, afin que vous puissiez assurer vos cours lors de ce premier mercredi matin.

Après cette plénière, je donnerai la parole à nos invités et notamment à Monsieur Jérôme JAMES, directeur d'Activital.

Ensuite, vous serez répartis sur cinq salles pour que chaque coordonnateur de district puisse échanger avec vous à propos du calendrier 2018-2019.

Vers 16h45, nous mettrons en place des commissions spécifiques pour que chacun puisse apporter sa contribution dans un domaine qui lui tient à cœur.

### 1 / Notre action par rapport aux orientations générales :

Le plan national de développement du sport scolaire 2016 - 2020 constitue la feuille de route stratégique du développement de l'UNSS.

Il met l'accent sur trois axes de développement explicites (**ACCESSIBILITÉ, INNOVATION, RESPONSABILITÉ**) déclinés en objectifs stratégiques « AIR ».

Faisons le point sur les objectifs prioritaires de ce plan en regardant où nous avons pu avancer.

## Les Jeunes Officiels

Ce vaste chapitre reste encore à développer, car si nous sommes plutôt bien organisés dans le domaine des juges et des arbitres, il y a encore des domaines où nous pouvons progresser comme les jeunes dirigeants, reporters, coaches ou encore organisateurs.

Il faut noter que lors du championnat de France de Handball de juin dernier, huit élèves du lycée de Clamecy sont venus nous aider durant trois jours et ont pu découvrir ainsi la fonction multitâche d'un organisateur.

Il est important de bien faire apparaître sur opuss tous ces organisateurs ou reporters car une partie de la subvention unss est basée sur ces chiffres !

Tout au long de l'année, pensez à valider vos jeunes arbitres au niveau district, dès qu'ils ont œuvré un mercredi...c'est le premier niveau de certification.

En ce qui concerne les jeunes arbitres désirant obtenir le niveau national, pensez à nous envoyer leurs coordonnées pour qu'ils puissent être répertoriés au bénéfice de tous.

Cette année encore, les jeunes coaches ne seront pas obligatoires sur les niveaux départementaux et régionaux. Par contre, attention aux échelons supérieurs.

## Développement durable

Tout le travail de mutualisation des bus que nous faisons est à prendre en compte dans ce domaine.

## Le sport partagé

Nous avons de plus en plus d'équipes qui nous représentent comme en pétanque par exemple.

Certaines AS nivernaises pourraient participer à une phase nationale car il existe plusieurs activités où un championnat sport partagé est organisé comme le Tennis de Table, le VTT, le Judo... il existe même un championnat spécifique « Sport Partagé » où des équipes de 4 licenciés (2 valides + 2 non valides) s'affrontent sur 4 activités.

Une réunion avec le comité Handisport aura lieu prochainement pour mettre en place des actions communes.

Il est encore temps de mettre en place des détections de sportifs paralympiques pour Paris 2024.

## Éthique et sport scolaire

Nombreuses sont les AS où de très belles actions sont menées sans qu'elles ne soient suffisamment mises en valeur.

L'UNSS Nationale propose d'aider les AS menant des projets particuliers dans plusieurs domaines :

- Egalité
- Homophobie
- Développement durable

Il y a un petit dossier à remplir pour cela au printemps.

Parmi les deux AS ayant formulé une demande à la Direction Nationale cette année, seule l'AS de Prémery a reçu une aide financière de 300€, pour avoir mené un beau projet de danse mixte (égalité).

## Santé

Comme vous le savez sans doute, l'EPS est obligatoire à l'école depuis 1869, afin de favoriser la santé des élèves. Lors du cross départemental en novembre 2017, un circuit de marche nordique était ouvert aux personnes qui ne voulaient pas courir. Cette première édition menée avec l'aide de l'UFOLEP a permis à plus de 20 jeunes de participer autrement à ce grand rassemblement.

L'action SNS (Sport Nutrition Santé) a vécu sa 7ème édition avec 442 participants (+20% par rapport à 2016/2017) et 3 interventions de la diététicienne pour chacun d'eux. Cette action évolutive, peut être faite sur plusieurs niveaux et est toujours soutenue financièrement par l'ARS.

Le soutien de la Fondation de France, encore cette année, nous permet de maintenir le coût à 100€ pour les établissements (quel que soit le nombre de groupes inscrits) et de pouvoir intégrer maintenant 12 établissements.

Un dossier complet va être envoyé dans les établissements.

Les participants à l'action seront licenciés à l'AS et seront sollicités pour participer au « déficit Sport Santé » sous forme de marche nordique lors du Cross départemental.

D'autre part :

- chaque participant à l'action SNS sera évalué physiquement grâce à 2 petits tests.
- afin d'ouvrir l'action sur la transmission par l'apprenant, une proposition envers les écoles primaires sera mise en place. Elle permettra aux élèves ayant suivi la formation initiale de la transmettre aux plus jeunes.

## L'informatique à l'UNSS

Cet outil est de plus en plus utilisé pour le bon fonctionnement de nos activités :

- Suivi des AS (Affiliation)
- Suivi des licenciés et des Jeunes Officiels,
- Création des compétitions sur Opuss du niveau district au niveau national,
- Saisie des résultats des compétitions,
- Suivi de la vie des AS
- L'envoi des journées de rencontres 10 jours en amont
- Le mot du vendredi

La plupart des informations sont relayées dans cette lettre hebdomadaire, cela vous évite de recevoir de nombreux mails chaque semaine. Les convocations sont envoyées en double exemplaires : dans votre établissement et sur votre boîte mail.

## Protection des données personnelles

Afin de réglementer l'utilisation des données personnelles recueillies sur OPUSS, une lettre circulaire est parue (LC RGPD). Vous la trouverez sur le site unss58.

Vous devez en début d'année faire signer les annexes 2 et 3 aux futurs licenciés et à leurs parents.

## Flash régional

Tous les premiers lundis de chaque mois, vous retrouverez sur OPUSS une page d'informations régionales.

### 2/ Séminaire des cadres UNSS

- Lors du séminaire des cadres UNSS de juillet, Laurent Petrynka, nous demandait de « mettre toujours l'innovation au cœur du système »... « saisir les opportunités pour pouvoir se développer »... « profiter de 2024 pour progresser »... Deux jours après nous apprenions son départ pour une fonction au sein de l'inspection générale.

Le cap reste fixé mais nous attendons de savoir qui aura la chance de nous gouverner ! En 2017, 140 championnats de France ont eu lieu sur le territoire répartis sur 64 sports différents.

Les licences sont en augmentation constante : 24857 de plus ce qui porte le total à 1 185 519 licenciés.

Au sujet des 10%, LP : « La progression sur les licences, l'augmentation des organisations comme avec le programme Paris 2024, nécessitent une augmentation du budget au niveau des ressources propres de l'unss. Ce discours avec cet effort partagé a été globalement accepté par les ministères. D'ailleurs la dotation du ministère de l'Education Nationale va augmenter de plus 200 000€. De ce fait, il a été voté en Conseil d'Administration de l'UNSS une augmentation de 10% des contrats. »

Autre phrase du Directeur : « L'UNSS montre ce qu'elle fait, ce qui donne confiance aux partenaires. »

Dès l'an prochain, les académies actuelles seront regroupées. Celles qui paraissent le plus simple à unifier le seront à partir de 2019 puis en 2020 ce sera le tour de celles qui ont les plus grandes villes en concurrence pour finir en 2021 par Paris.

- **Au sujet des assurances, une bonne nouvelle :**

L'arrêté relatif aux examens médicaux conduisant à la délivrance des Certificats Médicaux a évolué.

L'obligation de passer un électrocardiogramme pour les élèves désirant pratiquer le rugby est abrogée.

Il est simplement demandé une attention particulière pour l'examen :

- cardio vasculaire,
- du rachis.

Par contre, je vous rappelle que la licence UNSS ne contient pas d'assurance.

C'est l'AS qui couvre ses licenciés, le plus souvent par un contrat collectif MAIF.

Cette société partenaire de l'UNSS depuis toujours, propose des garanties complémentaires et vous devez en informer les parents par le biais de la phrase ci-dessous :

***« J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS. »***

- Les grands événements à venir :

En amont des JO de Paris 2024, plusieurs grosses manifestations seront organisées sur notre territoire :

1/ Gymnasiade 2022 : 60 pays / 4000 sportifs / entre 15 et 17 championnats différents / 500 enseignants à mobiliser / 500 JO.

2/ Olympiade de la jeunesse : 30 académies concernées. Chacune organisant un championnat (public : 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>).

Soit : en 2022/ 2023, en 2023/ 2024. Tout est à construire.

### 3/ Retour sur 2017-2018 et projet pour 2018/2019

#### Carte scolaire:

Cette année encore, de nombreux changements d'animateurs ont modifié l'équipe départementale:

a/ deux départs en retraite :

- Monique HEUTTE du collège de Varzy remplacée par Anaïs BOLARD

- Gilles BAIN du collège de St Amand (dans un mois)

b/ de nombreuses mutations:

- le collège de St pierre le Moutier perd ses deux Romain (CHAZOT et MOUREZ) et accueille Kévin MAGNIER et Laura SUCHERE

- Pierre CURIEN a quitté le collège de Luzy

- Marilyn MAGNAVACCA est repartie en Corse et sera remplacée par Tristan FRICAUD au collège de La Charité sur Loire, puisque Farid AKHZAM ne s'est pas présenté.

- Sébastien BOUGAULT a été muté et sera remplacé par Boyke PETERSEN au lycée Raoul Follereau sur le poste de Jean-Claude MARCELOT

- Christine POPINAT quitte le collège de La Machine pour le lycée de Decize et sera remplacée par Nathan JOMAIN

- Florence MOROTTI quitte le collège de Montsauche pour le lycée d'Avallon et sera remplacée par Mathieu BOZONNET

- Angélique ROUSSEAU intègre le lycée de Decize et est remplacée par Alexis MOBAILLY au collège

- Florent DESBROSSE quitte le collège de Moulins Engilbert et sera remplacé par Benjamin LEBOURDON

- Julien RIEGLER est nommé à St Saulge

- Quentin GARCIA quitte Donzy et est remplacé par Célia DEVILLARD (Mathieu VERRIER étant absent)

#### CHANGEMENT CHEZ LES COORDONNATEURS :

Sophie MARTIN remplace Hugues BACOT

Julien MARTIN remplace Christine POPINAT

Mathieu GOURY remplace Gilles BAIN

#### Quelques chiffres à retenir :

- **4763** licenciés (+100 par rapport à 2016/2017)
- **47** établissements affiliés
- **5** districts (4 pour les collèges, 1 pour les lycées)

- plus de 30 championnats départementaux organisés dans la Nièvre
- 15 championnats académiques
- 1 championnat de France (Handball Minimes Garçons) organisé sur 4 jours et 3 lieux (Maison des Sports, Gymnase M. Baquet à Varennes Vauzelles, gymnase Léo Lagrange à Nevers) sans participation de nivernais... hélas !
- A ce sujet, je vous conseille de toujours faire une demande de repêchage suite aux phases inter-académiques. Elle doit parvenir au SR au plus tard le lendemain de la compétition. De plus, si lors d'une rencontre, vous constatez un manquement au règlement, n'oubliez pas de poser une réclamation sur la feuille de match.

### Sur le plan des résultats :

22 équipes championnes d'académie

16 équipes nivernaises qualifiées à un championnat de France (comme l'an dernier)

Un établissement s'est particulièrement distingué en 2018:

Le Collège Henri Wallon de Varennes Vauzelles avec 4 participations nationales dont 2 places de 6<sup>ème</sup> obtenues en basket MF et en pétanque sport partagé.

### Côté finance :

Rappel sur ce qu'il faut savoir au niveau des remboursements :

- **niveau district** : le service départemental prend à sa charge 80% des déplacements pour le district « Haut Nivernais », 70% pour les « Lycées », « Val de Loire » et le « Sud Morvan » et 60% pour « Nevers collèges ».

- **niveau départemental** : tous les déplacements sont pris en compte par le SD58 à 100%. Par contre, une cotisation annuelle est demandée à chaque AS en fonction de son nombre d'animateurs (de 130€ à 275€).

- **niveau académique** : le SD organise les bus et les règle, puis il demande une participation aux AS en fonction du nombre d'équipes transportées (de 80€ à 150€).

L'aide régionale que nous recevons ensuite est de 0.05€/kilomètres aller/personne transportée.

- **niveau inter-académique** : l'AS organise son déplacement en liaison avec le SR Dijon en vue d'un regroupement si possible. Si elle est seule, elle doit quand même envoyer la facture au SR en vue d'une mutualisation.

- **niveau France** : l'AS est autonome et organise son déplacement. Elle doit envoyer une copie de la fiche hébergement au SR pour recevoir une aide et une copie des factures au SD pour en recevoir une autre.

Dans le tableau des participations académiques envoyé en juin, nous avons regroupé les sommes dues pour certains districts avec celles dues au Service départemental.

Par contre, nous allons envoyer :

- les aides aux AS ayant participé aux différents championnats de France mais il nous manque encore quelques documents.

Les AS en difficulté financière ont plusieurs possibilités devant elles :

- soit faire des demandes de subvention auprès des municipalités, des communautés de communes, des établissements et aussi auprès de la Direction Nationale UNSS grâce au dossier « Solidarité ». Cette année, l'AS du lycée de Decize a obtenu 500€.

De notre côté, nous multiplions les dossiers de demande de subventions et nous répondons à de nombreux appels à projets.

Ce travail assez fastidieux fut récompensé par la somme globale de 66500€ répartis ainsi :

* Conseil Départemental :	44 500€
* ARS :	9 000€
* CNDS :	5 000€
* La fondation de France	5 000€
* Ville de Nevers :	2 000€
* Caisse d'Epargne :	500€
* Harmonie Mutuelle :	500€

### Tableau comparatif des subventions UNSS.

### Vie des AS :

Malheureusement, cette formalité administrative obligatoire est loin d'être réglée dans notre Département puisque **17 AS** doivent s'y conformer.

Il me semble important d'aller vite maintenant pour accomplir cette tâche afin que les chiffres ne se mélangent pas avec ceux de l'année qui commence.

Bravo aux **30 AS** ayant terminé leur enregistrement !

### Les projets d'AS:

Ils définissent les grandes lignes des actions qui seront menées tout au long de l'année.

Il faut, tout à la fois, apporter du plaisir aux licenciés dans leur pratique, répondre à leurs demandes et associer au mieux tous les acteurs : animateurs, Présidents, Elèves.

Ces projets doivent faire apparaître :

- des actions en faveur des publics les plus fragiles
- l'association des parents et le développement de la coopération
- l'incitation des licenciés à devenir Jeunes Officiels.

Ce sont les tâches très différentes les unes des autres qui peuvent permettre aux élèves de s'investir autrement dans l'AS et favoriser leur prise de responsabilités dans un domaine qui les motive.

### Statuts :

Les AS faisant appel sur certaines compétitions à des animateurs d'autres établissements, doivent faire apparaître, cette possibilité, dans leurs statuts.

### Licences :

Pour ceux qui suivent, il y a un an en ce lieu, j'avais fixé un objectif de 5000 licenciés. Finalement, nous avons battu notre record mais nous ne sommes que 4763. J'espère que nous pourrions poursuivre notre progression.

Pensez à vérifier que vos élèves sont bien répertoriés dans la catégorie désirée (excellence ou établissement) lors de l'enregistrement des licences.

Pour les LPO, bien vérifier que les élèves du secteur professionnel soient cochés en tant que LP (surtout si vous voulez participer aux compétitions spécifiques).

Le challenge inter-lycées évolue progressivement vers la meilleure formule.

Son objectif principal reste de proposer des journées d'activités variées aux lycéens.

Cette année 10 lycées ont participé (7 en 2016/2017).

C'est encore le lycée de Decize qui remporta le trophée cette année et qui put offrir à ses élèves une sortie en accrobranche.

Pour l'année qui vient, plus de journées vont entrer dans le classement.

## Le challenge inter-collèges :

Il y a un an, il avait été décidé par les collègues de scinder le classement en deux :

- les établissements de + de 250 élèves
- les établissements de - de 250 élèves

En réunion de coordination, il a été décidé de retenir comme critère déterminant, le pourcentage de licenciés.

Les classements ainsi obtenus sont :

### **\* - de 250 élèves :**

- 1<sup>er</sup> Col Pouilly
- 2<sup>ème</sup> Col Château Chinon
- 3<sup>ème</sup> Col La Machine

### **\* + de 250 élèves :**

- 1<sup>er</sup> Col V. Vauzelles
- 2<sup>ème</sup> Col M. Genevoix, Decize
- 3<sup>ème</sup> Col R. Cassin, Cosne

## Nièvre/Yonne :

Nous avons mis en place une petite édition avec simplement les sports que nous avons en commun avec le 89. Difficultés pour avoir 3 équipes de notre département.

Comment faire ? Sur sélection ? Sur inscription ? Quelles zones géographiques peuvent participer ?

Il est proposé de questionner les AS en amont pour savoir qui veut participer.

## Caracol :

Nous avons vécu une belle 12<sup>ème</sup> édition avec le soleil et un record d'équipes : 59 !

Une réunion est organisée mardi avec les différentes instances du Conseil Départemental pour faire un bilan et définir le projet pour 2019.

## Journée Nationale du Sport Scolaire:

La JNSS 2018 est fixée au mercredi 26 septembre 2018. Cette journée a pour objectifs de faire connaître et promouvoir les activités des associations sportives, contribuant ainsi au développement du sport scolaire.

L'organisation de ce qui peut promouvoir les AS est libre et vous pourrez en parler lors des réunions de district.

L'an dernier, deux rassemblements avaient été mis en place :

- 1 action spécifique pour les lycées sur la cité du Banlay qui cette année aura lieu la semaine précédente
- 1 action multi-sports sur les installations sportives de la Baratte pour les collèges neversois.

Pour cette année, le comité départemental de Handball propose aux collèges une animation en 4x4 sur Nevers, Decize et peut-être Clamecy. Robert Labonne viendra vous donner quelques informations lors des réunions de district.



Julie a édité deux relevés des actions mises en place l'an dernier. N'oubliez pas de le compléter ou de le modifier en fonction de votre projet.

Si vous repartez sur les mêmes bases veuillez l'indiquer sur la fiche.

### Championnat de France :

C'est un championnat de France de Rugby qui sera organisé du 28 au 30 mai 2018 à Nevers. La catégorie concernée sera celle des cadets.

### Double licence :

La date limite pour l'envoi des documents au service régional UNSS, est fixée au 21/12/18. A savoir que l'an dernier, l'enveloppe de 50000€ a été utilisée quasiment entièrement.

Attention de bien utiliser le bulletin 2018/2019 !

### Tombola 2019:

Il est vrai que cette action s'est émoussée au fil des années mais comme elle est utile à certains établissements, nous la maintiendrons avec la formule des tickets à gratter.

Chaque ticket de 2€ vendu par votre AS, vous permet de garder 1€ de bénéfice, sans vous occuper de l'achat des lots ou de la commande de billets. C'est avec les petites classes qu'elle est la plus efficace.

### CF LP :

La création de ces CF spécifiques pour les LP a été globalement une réussite sauf en step féminin ! En 2018, nous avons été présents dans 5 activités sur 6 proposées.

A mon sens, c'est une chance supplémentaire de pratique.

- Filles : Bad, BB 3x3 et Step

- Garçons: Bad, BB 3x3 et Futsal

A noter la belle performance du LP Mitterrand qui a obtenu la 7<sup>ème</sup> place au championnat de France de Badminton.

### Le Cross:

Le district collèges du « Haut Nivernais » + les AS des lycées de Clamecy, Varzy et Château auront la responsabilité de cette organisation. Leur choix s'est porté sur le site de Clamecy, le mercredi 28/11/2018.

Celle-ci impose l'investissement de nombreux collègues la veille et le matin du Cross.

A savoir que le cross académique aura lieu aux Senêts et que nous ferons appel aux animateurs du secteur de Nevers.

### Jeux de l'UNSS :

Pour la première fois, nous avons été représentés dans cette belle fête du sport, réservée aux benjamins, grâce au collège Bibracte de Château Chinon.

Les participants en sont revenus enchantés. Il est indispensable que nous soyons représentés car, là encore, c'est un critère pris en compte dans la subvention.

## Qualifications Académiques :

Chaque collègue qui qualifie une équipe doit se rendre sur OPUSS pour télécharger la circulaire et confirmer la participation de son équipe.

Pour les sports collectifs, vérifiez sur OPUSS la dernière mouture du tableau des qualifiés avant de partir !

## Cross Fitness :

Cette activité est en plein essor car elle plait beaucoup aux élèves de lycées. Il s'agit d'ateliers de musculation. Reportez-vous à la fiche sport pour plus de renseignements.

Cette année encore, les collègues du lycée et du collège de Clamecy organiseront le championnat académique. Une réunion avec le SR aura lieu bientôt.

## Challenge de la forme:

Cette journée réservée aux lycées et LP, sera organisée en équipes mixtes car il y a plus de 1500 pratiquants dans les activités de la forme.

## Transmission des résultats :

Pensez à nous envoyer les résultats le soir des compétitions, au plus tard le jeudi matin.

## Réseaux sociaux :

Incitez vos élèves à aller sur le Facebook, le Twitter ou le site de l'UNSS 58, Julie y dépose de nombreuses photos !

## Championnats de France (rappel):

- pas de maillots de clubs et numérotés (devant et derrière)
- photo sur la licence
- un accompagnateur qui n'est pas prof d'EPS, doit avoir un agrément : sinon refusé
- forfait dans les 8 jours précédents : sanction

## VTT :

Afin de garantir la sécurité des pratiquants il faut que les organisateurs d'une descente prévoient un accès rapide des secouristes au bas de la piste.

## Protocole académique « sécurité »

Comme annoncé l'an dernier, des protocoles sur la sécurité vont être envoyés dans les établissements pour certaines activités : Escalade / CO / VTT / Canoë.

Les quatre documents seront établis sur la même logique.

Les Chefs d'Etablissement en seront destinataires.

Chaque collègue devra en prendre connaissance.

## Handpass :

Cette opération Régionale se poursuit du collège au lycée.

Elle permet aux licenciés UNSS d'avoir une première licence fédérale offerte (même si il n'y a pas d'AS Handball).

## Arts du cirque :

Le deuxième Festival sera organisé en mai 2019 à Nevers. Les AS intéressées devront se pré-inscrire en novembre. Elles pourront participer aux ateliers et assister au spectacle sans présenter quelque chose.

## Inscriptions :

En **Equitation, Pétanque, CO, Cross Fit** un championnat départemental sera organisé, si, beaucoup d'équipes sont pré-inscrites auprès du Service Départemental.

En **Golf, Raid et Tennis**, il y aura un pré-engagement Régional pour savoir si une compétition doit être organisée.

En **Badten, Basket 3x3, Canoë, Judo, Karaté, Sport Partagé, Haltérophilie, Volley de plage et Escrime**, les AS s'inscriront directement auprès du SR Dijon.

## Encadrement :

Faire valider le nom des éventuels accompagnateurs par le conseil d'administration de l'établissement. Il vaut mieux en mettre plus, pour ne pas en oublier.

## Evolution des sports en unss / Fiche sport:

Chaque année, les commissions mixtes nationales (CMN) se réunissent afin de faire évoluer les règlements UNSS pour l'année à venir.

Dans certains cas, des modifications importantes ont lieu et il faut en être informé.

A chaque fois que nous recevons une nouvelle mouture de ces fiches sport, nous la plaçons sur le site UNSS58 pour que vous puissiez facilement la consulter.

## Stages

Plusieurs stages seront organisés par le SR Dijon : Musculation/Haltéro/Cross-Fit, ouvreurs de voies en Escalade et Tir à l'Arc (inscription sur OPUSS).

Le PAF, propose également des stages qui peuvent vous intéresser : Escalade, VTT, Arts du Cirque.

## Samedi Sport

Nous avons été sollicités par la Municipalité de Nevers pour participer à cette journée de promotion des Associations Sportives. Il nous manque 4 noms pour boucler l'après-midi de 14h à 16h.

En conclusion, je dirai que nous devons aller vers ceux qui ne viennent pas spontanément à nous. Il nous faut attirer les jeunes grâce à notre diversité, notre proximité et notre faible coût pour les familles.

Il me semble que notre rôle n'est pas seulement de former des champions mais aussi de favoriser l'intégration des élèves et d'améliorer leur santé.

Les médecins sont de plus en plus nombreux à dire que l'activité physique est primordiale pour notre santé, dès le plus jeune âge et jusqu'à notre mort.

Or, nous sommes en première ligne avec notre action qui commence dès la classe de 6<sup>ème</sup> et ce, jusqu'à la terminale... voir après grâce aux BTS.

Profitions de cette situation privilégiée pour devenir les acteurs incontournables du sport-santé.

Je vous remercie pour votre attention et je laisse la parole à Monsieur Goux.